

● Il y a toujours de la sueur de pauvre dans l'argent des riches. Eugène Cloutier écrivain québécois

Journal du retraité de Chaumont



<https://www.facebook.com/syndicat.cgt.retraites.chaumont/>



Syndicat **CGT** des Retraités de Chaumont - 24 avenue du Général Leclerc 52000 Chaumont - N° 310 - Samedi 22 octobre 2022

INFLATION, POUVOIR D'ACHAT EN RADE, DROIT DE GRÈVE MENACÉ et 49-3 : UN COCKTAIL EXPLOSIF !

> le billet

CE N'EST QU'UN DÉBUT !

18 octobre, les syndicats appellent à une journée nationale de manifestations. À Chaumont, 250 salariés et retraités se rassemblent place de l'Hôtel de Ville. Toutes et tous ont en tête l'innommable fake news semée par le patron de Total concernant les salaires dans les raffineries, reprise complaisamment par la presse. 5 000 euros par mois... Qu'ont-ils donc à se plaindre ?

La baudruche s'est vite dégonflée. En fait, ces 5 000 euros (bruts, précisons-le) sont une moyenne qui mélange des postes d'ouvriers et de cadres. Le minima conventionnel (hors primes) d'un ouvrier des raffineries se situe entre 1 958 euros et 2 456 euros bruts... Auquel il faut ajouter les primes liées au travail posté et à la pénibilité, très importante dans cette profession.

Voilà comment patronat et gouvernement entendent mener les discussions salariales, à coup de mépris et de mensonges.

Comme le rappelle justement Médiapart : « On a ainsi prétendu que ces revendications salariales étaient injustifiées au regard du niveau de leurs salaires. Ce faisant, on niait l'effet de l'inflation, la réalité du travail et la question de la répartition de la valeur dans les entreprises concernées ».

Or le constat est sans appel. Si les salaires prennent une telle place dans les manifestations, c'est pour une raison fort simple : les salaires ne pèsent plus que 57,2 % du PIB en 2022, contre 66 % en 1981 et ils pourraient chuter à 56,6 % en 2023 (Eurostat).

Parallèlement, les aides publiques à destination des entreprises n'ont cessé d'augmenter, au point de devenir le premier poste du budget de l'État. 160 milliards versés à fonds perdus pour les entreprises !

Et le comble du mépris et de la haine anti-ouvrière est atteint avec la réquisition des salariés en grève. Si on résume, les salariés n'ont aucune raison de se plaindre et donc ceux qui font grève sont des voyous. Une rengaine que l'on a chantée aux cheminots, aux routiers, aux dockers, etc.

C'est une drôle d'odeur qui se répand sur le pays. Et la décision de régler le sulfureux DOSSIER RETRAITE avec un 49-3 de derrière les fachos rajoute encore à cette ambiance fétide. Prêts pour d'autres journées d'actions ?

RICHARD VAILLANT

DÉSERT MÉDICAUX

Et si on arrêta les lieux communs et la langue de bois ?

HAUTE-MARNE ET CHAUMONT : LA MISÈRE PROGRESSE

Moins de moyens pour les associations de solidarité. Inquiétude au Secours Populaire de Haute-Marne..

● PAGE 2

CHAUMONT : LA MAISON DU TEMPS LIBRE À L'ABANDON ?

CIGÉO : L'OPPOSITION S'ÉLARGIT EN EUROPE

● PAGE 3

EXPO D'OCTOBRE : UN RENDEZ-VOUS CULTUREL INCONTOURNABLE

● PAGE 4

18 OCTOBRE : GRÈVE ET MANIF



> déserts médicaux

FIN DE LA LANGUE DE BOIS

Que n'avons-nous pas écrit sur les déserts médicaux dans ce journal ? Qui n'avons-nous pas rencontré dans le cadre de l'intersyndicale : élus, représentants de l'Etat, avec toujours la même réponse, « ce n'est pas moi, c'est l'autre ». Les manigances autour du Ségur ne font qu'accentuer notre inquiétude quant à la volonté de développer dans notre territoire un système de santé avec et pour la population, tant la question des hôpitaux et celle de l'installation de praticiens de terrain sont liées.

Nous nous faisons à nouveau porteurs des réflexions du docteur Christophe Prudhomme* sur ce sujet. Le problème des déserts médicaux est aujourd'hui une question politique incontournable. Rappelons que la pénurie de médecins a été organisée sciemment par tous les différents gouvernements, accompagnés par la corporation médicale.

Ces mêmes politiques demandent maintenant aux jeunes futurs médecins de corriger leur incompétence passée en les envoyant dans les zones désertées, où il manque des maîtres de stage nécessaires à leur accompagnement. Quel héritage ! C'est un bricolage inacceptable que rejettent justement les jeunes internes. A déserts médicaux, service de santé dégradé, amputé de services d'urgence, de maternité, de chirurgie...

Il est urgent de proposer autre chose aux jeunes médecins qui ne se retrouvent pas dans le système sclérosé de la médecine libérale. Il est nécessaire de réguler intelligemment l'installation, de penser le travail en équipes dans des structures où ils seraient salariés et ne feraient que de la médecine, les tâches administratives et de gestion étant confiées à des personnes dont c'est le métier.

Il faut penser des postes dans des structures de type centre de santé, financées par la Sécurité Sociale, là où sont les besoins, avec d'autres professionnels et la possibilité d'exercice mixte ville-hôpital pour les spécialistes. La Saône-et-Loire a mené une expérience intéressante de ce type qui a montré son efficacité et mériterait d'être généralisée.

Il convient de n'autoriser l'installation de médecins que dans ce cadre, avec un accompagnement de qualité, afin de répondre aux besoins de la population. C'est une véritable révolution culturelle, professionnelle et sociale de l'exercice de la médecine qui mérite un courage politique à la hauteur de l'enjeu.

LOUIS LAPRADE

*Médecin urgentiste au SAMU de Seine-Saint-Denis. Porte-parole de l'Association française des médecins urgentistes.

> assemblée du Secours populaire

CHAUMONT ET HAUTE-MARNE : LA MISÈRE PROGRESSE

La Fédération de Haute-Marne du Secours populaire s'est réunie en assemblée générale à Langres le 15 octobre. Les débats ont donné une idée claire de la situation faite aux gens modestes et aux plus pauvres. Pour l'essentiel, le constat n'est pas particulier à cette association dont l'objet ne se limite pas à la seule distribution de nourriture même si, par la force des choses, c'en est devenu l'activité principale. Les autres associations au même objectif, Restos du Cœur, Secours Catholique etc. sont, elles aussi, confrontées aux mêmes difficultés. Les grandes surfaces vendent aujourd'hui beaucoup de ce qu'elles donnaient hier. Les dons alimentaires de l'Europe ont baissé de 30 % et ceux de la Banque Alimentaire d'un quart.

Par ailleurs, l'antenne de Chaumont, suite à son « expulsion » par Chaumont-Habitat d'un immeuble voué à la démolition et à son relogement par la ville dans l'ancien centre commercial du Cavalier, supporte une charge supplémentaire de loyer de 3 600 € par an. Cela rajoute aux difficultés évoquées. Le moins que l'on puisse souhaiter et qui serait de bon aloi, c'est qu'une subvention complémentaire viennent couvrir par solidarité active ce surcroît de charge imprévu. D'autant que, lors de l'inauguration officielle du local « Julien Lauprêtre », créateur, à la Libération, du Secours Populaire, Mme Guillemey, maire de Chaumont, n'a pas hésité à reconnaître : « hélas la pauvreté s'accroît, et particulièrement sur le territoire ».

En effet, la situation de la population haut-marnaise ne cesse de se dégrader. La réalité est encore plus tragique que ce qui est dit là. Toutes les associations citées le relèvent : il y a toujours plus de demandeurs dans le besoin et moins de donateurs solidaires par suite de revenus toujours plus réduits. A Chaumont, le revenu moyen était de 1 700 € en début de pandémie. Moitié de la population y vivait donc avec un revenu moindre. Confinements puis inflation ont conduit nombre d'autres foyers à connaître la fin du mois dès le 15. Tous les petits chèques, réductions et avalanche de bons conseils n'y feront rien. Le compte n'y est pas ! La hausse des prix doit avoir pour corollaire la hausse des revenus, c'est pour chacune et chacun une question de bien-vivre et de dignité. A nous, ensemble de l'imposer.

G. TARDENOIS

> Poutou à propos des grèves

« Les grèves des postiers, des raffineurs, des éboueurs, ça gêne les gens car ce sont des boulots utiles et incontournables. S'il y avait une grève du gouvernement, des ministres, des actionnaires du CAC 40, comme des éditorialistes de BFMTV pendant deux semaines, ça ne gênerait pas grand monde... ».

Le camarade Poutou nous permet-il d'y ajouter les éditorialistes du Jhm ?

MERCI À CELLES ET CEUX QUI AIDENT LE JOURNAL DES RETRAITÉS

- Notre appel à la solidarité financière pour le Journal du retraité est entendu.
- Merci à Jacqueline, Daniel, Isabelle, Josette, Jean-Louis, Richard, Jean-Claude, Arlette, Liliane, Anne, Marine, Chantal, Denise, Éric, Élise, Josette, Jean-Louis, Jacqueline, Sylvie, Gérard, Robert, Jacques, Richard, Christian, Francis et aux anonymes qui nous remettent leur obole chaque semaine au marché.

SOUTENEZ LE JOURNAL DES RETRAITÉS CGT DE CHAUMONT

Nom et Prénom : Verse..... euros

REMETTRE À UN.E MILITANT.E DU SYNDICAT CGT DES RETRAITÉS DE CHAUMONT

> sans toit

MAISON DU TEMPS LIBRE CHAUMONT

Cette Maison du Temps Libre et Centre de loisirs est située à l'entrée du quartier du Cavalier, côté feu la piscine d'été.

Lors d'un fort coup de vent, le bâtiment a subi des dommages au niveau de la toiture dont des tuiles se sont éparpillées alentour. Le toit est recouvert d'une toile depuis plus d'un an. Non seulement il va de plus en plus se dégrader mais, surtout, il y a un réel danger pour les utilisateurs de ce lieu.

Les enfants y sont accueillis le mercredi et pendant les périodes de vacances et la partie endommagée est affectée aux sanitaires. Je ne parle pas du gâchis en énergie chauffage. A l'approche des périodes froides, ne serait-il pas responsable de réparer les dégâts occasionnés par la bourrasque il y plus d'un an ?

Nos élus doivent réagir en URGENCE !

ALAN LE BRETON



> projet cigéo

L'OPPOSITION AU PROJET CIGEO S'ÉLARGIT EN EUROPE

Le 5 octobre dernier se tenait au Parlement européen à Strasbourg un colloque contre le projet de poubelle nucléaire à Bure rassemblant des scientifiques, des avocats et des associations, à l'invitation des députées européennes Michèle Rivasi (EELV) et Leila Chaïbi (LFI).

Son objet : « *Comment utiliser les outils juridiques européens pour bloquer le système ?* », après l'initiative du front parlementaire contre Cigéo qui regroupe déjà 115 députés et sénateurs. Pour cela, les opposants peuvent s'appuyer juridiquement sur les conventions européennes d'Aarhus et d'Espoo dont les dispositions précisent que les pays européens doivent pouvoir s'exprimer sur un projet qui les concerne suffisamment en amont pour que leur avis soit pris en compte. Or le projet

Cigéo a été déclaré d'utilité publique en juillet 2022. Les opposants considèrent que les pays frontaliers auraient déjà dû être consultés.

Ils considèrent aussi que l'évaluation environnementale des impacts de Cigéo est insuffisante au regard de la directive 2011-92-UE. L'autorité environnementale (AE), instance indépendante, a émis un avis très sévère sur l'étude d'impact du projet. Elle relève des lacunes : par exemple, l'évaluation est incomplète concernant le transport des déchets, l'adduction en eau, les rejets dans les cours d'eau et la récupérabilité des déchets en cas d'accident. On ne sait pas exactement quels sont les déchets qui iront à Cigéo. Les colis bitumés dégagent de l'hydrogène, avec les risques de pollution, d'explosion et d'incendie qui en découleront.

Le front juridique contre Cigéo tire la conclusion suivante de l'avis de l'AE : « *La faisabilité est illusoire et les alternatives sont insuffisamment étudiées* ».

La course en avant du gouvernement français et sa volonté de développer le nucléaire en multipliant les EPR engendrera un nécessaire agrandissement des zones de stockage des déchets, ce qui inquiète les élus locaux. En outre, le projet Cigéo, conçu en 2002, ne tient pas compte des bouleversements environnementaux des rapports du GIEC à l'horizon 2050.

PASCAL PRUVOT

> la honte

CAF : LE NUMÉRIQUE AU SERVICE DE L'EXCLUSION

C'est à un algorithme que la CAF laisse le soin de prédire quels allocataires seraient « (in)dignes » de confiance et doivent être contrôlés. Chargé de donner une note à chaque allocataire, censée représenter le « risque » qu'ils bénéficient indûment d'aides sociales ! Cette note, mise à jour mensuellement, est ensuite utilisée par les équipes de contrôleurs de la CAF pour sélectionner celles et ceux devant faire l'objet d'un contrôle approfondi. C'est un véritable harcèlement institutionnel des plus précaires. Il est à noter que l'algorithme discrimine délibérément les précarisés. Ainsi parmi les éléments que l'algorithme associe à un risque élevé d'abus et impactant donc négativement la note d'un allocataire, on trouve le fait :
– D'avoir des revenus faibles,
– D'être au chômage ou de ne pas avoir de travail stable,
– D'être un parent isolé (80% des

parents isolés sont des femmes)
– De dédier une part importante de ses revenus pour se loger,
– D'avoir de nombreux contacts avec la CAF (pour celles et ceux qui oseraient demander de l'aide).

Il ne fait pas bon être pauvre dans la France de Macron. En attendant, aucun algorithme contre les 80 milliards d'évasion fiscale des riches !

MARIE-ROSE PATELLI

<https://www.laquadrature.net/>

> habitat indigne À SAINT-DIZIER AUSSI

Depuis deux ans, des bâtiments sont démolis dans le quartier du Vert-Bois à Saint-Dizier. Le bâtiment Alizé, une tour de quinze étages, est vidée de ses habitants. L'immeuble est laissé à l'abandon, pourtant il reste douze locataires en attente de relogement. Pour eux, cela devient la galère. Plus d'interphone, plus d'ascenseur, porte électrique hors d'usage, fuites d'eau, dégradations, appartements squattés. Ils n'osent pas s'absenter de peur de voir leur porte fracturée.

Les représentants des locataires sont intervenus auprès de l'OPH, le bailleur sans obtenir de réponse. En attendant, les loyers et les charges courent toujours.

FRANÇOIS CHARLES

> statistiques

L'INSEE S'EMMÊLE LES CRAYONS

L'Institut l'a reconnu lui-même, pendant la période covid, il lui était plus difficile de déterminer avec précision le seuil de pauvreté. Autrement dit, et au niveau uniquement monétaire, quel était le montant du revenu en dessous duquel une personne vivant seule est considérée comme pauvre ? Elle a cependant communiqué (mais non validé) pour 2020 la somme de 1 128 €. Pour mémoire, le SMIC, indexé sur l'indice des prix, est passé de Janvier 21 à Août 22 de 1 231 à 1 329 € pour 35 h (+ 7,96 %). À combien est-on pauvre aujourd'hui ?

> La blague de la semaine <

"Je suis un salarié comme un autre", assure Carlos Tavares, pdg de Stellantis (fusion de PSA Peugeot-Citroën et de Fiat Chrysler), répondant à une question sur son salaire de 19 millions d'euros par an.

> expo d'octobre

JEAN-CLAUDE BLANCHARD "UN IMMENSE ARTISTE"

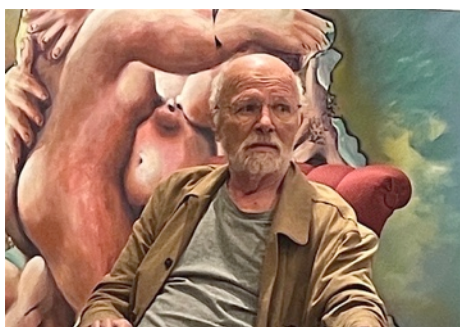
L'art, c'est la plus sublime mission de l'homme, puisque c'est l'exercice de la pensée qui cherche à comprendre le monde et à le faire comprendre.
(Auguste Rodin)

UN RENDEZ-VOUS CULTUREL INCONTOURNABLE

14 octobre 2022, la Maison des Carmélites ouvre ses portes à la septième édition de l'Expo d'Octobre. D'année en année, cette initiative syndicale que certains trouvent originale, surprenante ou exceptionnelle (au choix) a tracé son sillon dans la vie culturelle de la cité préfectorale. C'est un rendez-vous annuel incontournable. Une inconnue, cependant, pour 2022 : l'Expo d'Octobre allait-elle retrouver sa pleine influence après deux années de vaches maigres dues à pandémie ?

Dès 18h le vendredi les militants du syndicat pouvaient respirer. Les visiteurs, parmi lesquels beaucoup de syndicalistes et d'artistes, franchissaient la porte de la superbe Maison des Carmélites.

Entre le vernissage et les deux jours d'expo, c'est plus de 450 personnes qui ont pu admirer l'œuvre de Jean Claude Blanchard, un artiste magnifique et hors-norme comme devaient l'écrire les responsables de la Maison Laurentine sur le Livre d'Or de l'exposition. À l'année prochaine.



DE SAINT-ÉTIENNE À CHAUMONT

Cette rétrospective marquait aussi le cinquantième anniversaire de l'arrivée à Chaumont de Jean-Claude Blanchard. C'est en effet en 1972 que Jean-Claude, quittant l'École des beaux-arts de Saint-Étienne après ses études, a pris ses fonctions d'enseignant dans un lycée professionnel de Chaumont.



Cinquante années à enseigner ou à participer à la vie culturelle et artistique de la cité aux Silos, à la MJC. Des dizaines d'expositions plus tard dont la dernière, consacrée à ses peintures sur les Unes des journaux l'Humanité et Libération, a eu lieu à La Une, Maison de la presse à Chaumont, Jean-Claude nous livre une rétrospective de son œuvre sombre et lumineuse à la fois.

UNE ŒUVRE MAJEURE

Dans son intervention d'accueil au vernissage, Richard Vaillant devait parler de l'œuvre de Jean-Claude Blanchard en ces termes : « Déranger, interroger, rêver, inquiéter, bousculer les idées toutes faites, intervenir pour d'une trace de couleur, d'un mot, d'un trait de crayon changer l'ordre des choses. Nous voilà dans l'univers de Jean-Claude Blanchard.

Il y a chez Jean-Claude Blanchard un regard acéré sur le monde actuel et une réflexion permanente sur son œuvre et la place de la peinture dans la société. Une œuvre marquée par les influences de peintres qui ont marqué son parcours artistique, Pablo Picasso bien sûr, Francis Bacon sans doute et tant d'autres...

Peinture de l'inquiétude, parfois de l'angoisse. Une peinture qui reflète ses sentiments au contact de l'actualité et des événements dramatiques qui

gangrènent le monde. Un peintre de l'obsession parfois... Comme cette série de tableaux peints après le massacre, la tuerie, de femmes en Algérie. Pourquoi dire que cela fait près de vingt ans, puisque ce massacre n'a jamais cessé partout dans le monde. Regardez ce qui se passe en Iran ou en Afghanistan...

SUR LE LIVRE D'OR

« Il ne reste plus que demain pour découvrir l'œuvre peinte de Jean-Claude Blanchard à la Maison des Carmélites à Chaumont. Exposition express (2 jours !) due à l'initiative des valeureux retraités de la CGT de Chaumont. Ce qui est absolument incroyable c'est qu'aucune initiative n'ait encore été imaginée pour assurer la promotion et le soutien de cet artiste magnifique et totalement hors-norme. Jean-Claude Blanchard est un immense artiste et un fabuleux affichiste d'agit-prop. Il serait vraiment temps de s'en rendre compte. »
La Nouvelle Laurentine



BULLETIN D'ADHÉSION

Nom : Prénom :

Adresse :

Mail : Tél :

Mail secretariat@cgtretraites-chaumont.fr Tél : 06 79 61 00 78

À renvoyer : Syndicat CGT des retraités de Chaumont 24 avenue du Général Leclerc 52000 Chaumont